Profits, trolls et tartes

Contrairement à ce que pourraient penser les benêts de service, il y a des fois où l'on n'est pas heureux d'avoir raison,

d'avoir le nez creux ou de voir venir les saloperies de loin, appelle ça comme tu veux. La sortie d'un journal que seulement quelques dizaines de milliers de personnes lisaient la semaine dernière sort à un, puis trois, puis cinq millions de copies qui finalement ne satisfont même pas tous les fiers nouveaux zélotes de la liberté d'expression à leur arrivée attilesque dans les maisons de la presse ce matin tôt. Figure-toi que des baffes s'échangent même dans des files d'attente entre ceintures noires de connerie !! Les mecs, ne revenez pas, ils sont devenus fous !

A côté de ça, quelques minutes après la mise en vente en kiosque, des fumiers de la pire des rampantes espèces mettent le numéro aux enchères sur les sites habituels, à des prix ridicules. Parions que certains vendront grâce à l'incroyable stupidité de ceux qui croient qu'il faut avoir ce numéro, comme il est nécessaire aujourd'hui d'aller voir tel ou tel artiste sans regarder le prix, parce que ça fait bien de le dire pendant les dîners, comme de manger tel ou tel truc, de porter tel ou tel machin… L'ardeur que mettent les profiteurs à faire du fric sur les morts n'a pas de limites, et on regrette amèrement de ne pas avoir le talent des disparus pour en dessiner les tronches, ça aurait au moins assouvi les nombreuses démangeaisons de ces jours derniers.

[Dessin d'**Alexandre David**, merci à lui !]

Pour changer, extrême-droite et groupes islamistes font parler d'eux en soufflant sur les braises sur les réseaux sociaux, c'est pour cela qu'il faut penser à les déserter, les imbéciles de n'importe quelle catégorie ci-dessus y sont légion, menés dans le mur par des petits malins qui savent utiliser un outil manifestement bien trop évolué pour les crédules. Les condamnations pour "apologie du terrorisme" commencent d'ailleurs à tomber, il faudra tout de même rappeler en plein "hiver de la liberté d'expression" quelles sont les limites juridiques de cette notion, spécialement aux enfants dans les milieux à problèmes que certains feront tout, c'est certain, pour aiguillonner, faisant au passage de certains hérauts du complot des martyrs de la cause nébuleuse des nouveaux rebelles.

Ressortir l'indignité nationale, que l'on devrait systématiquement appliquer à tout politicien coupable de malversations pour éviter les dérives actuelles vers les populistes du dimanche et le dégoût général pour la politique (qui devrait être le boulot de tous), n'est qu'un leurre, tout comme l'arrestation du bouffon de la république **D.** que

désormais nous ne nommerons plus, les mecs de ce genre ne méritent que camisole chimique et silence total, assez de perte de temps. Une éducation sur la voie de la raison est la seule solution.

Pendant ce temps, à Chalons-en-Champagne, **Jean** s'enterre.

© GED Ω - 15/01 2015

© Nawakulture 1999-2016 - Dura lex, sed lex !

Les textes impies de cette auguste publication, tous signés de la main de Ged Ω, ci-devant archiviste du Chaos, sont déposés auprès des services juridiques de Satan lui-même, les utiliser sans autorisation du Ged-iteur vous exposerait à la honte et au mépris le plus absolu, voire à un grand coup de pompe dans le fion suivant votre situation géographique, vous avez été prévenus. Notez bien par ailleurs que le Ged-iteur, bien que belliqueux de nature et tout-à-fait imperméable aux opinions des uns et des autres, rappelle que les points de vue exprimés par les personnes interviewées n'engagent que leurs auteurs.